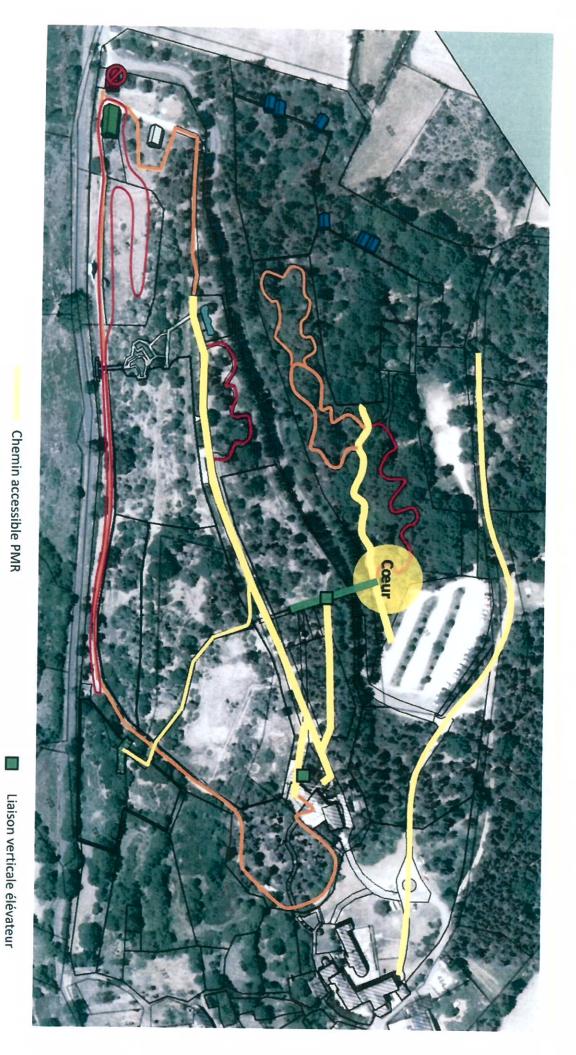


Les flux des visiteurs



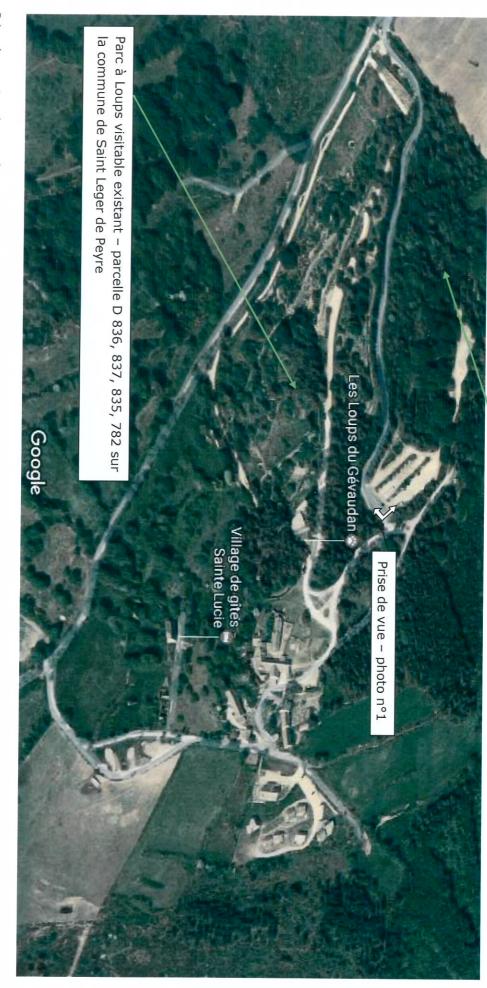
Chemin accessible famille mais pas PMR

Passerelle Belvédère

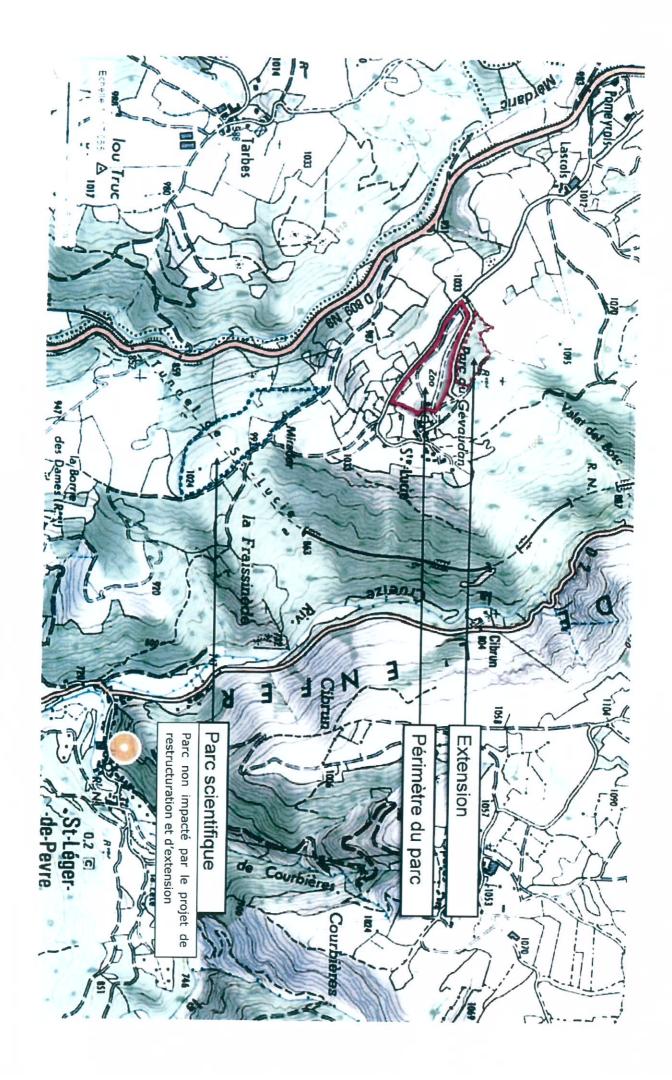
Sentier de découverte ou parcours jeux

Vue cartographique d'ensemble

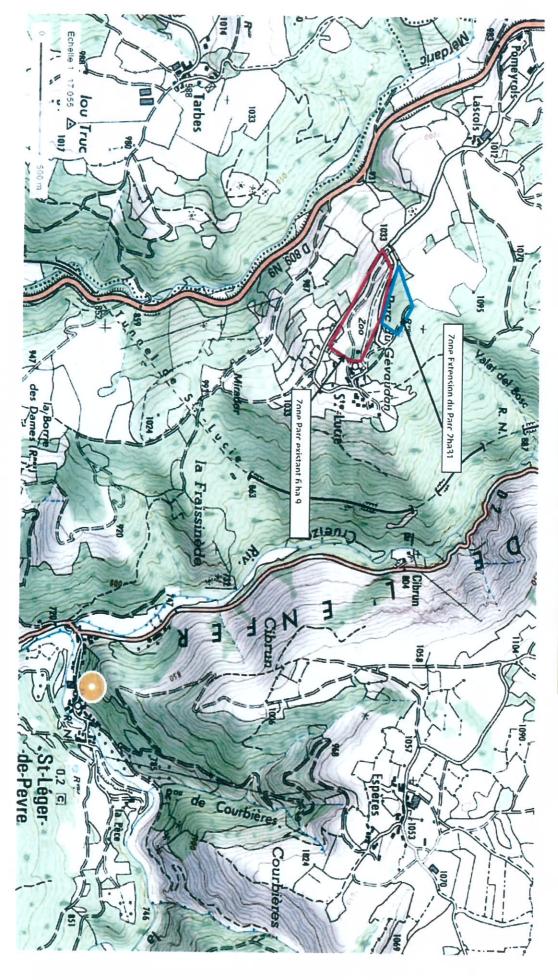
Emprise dédiée à l'extension du parc à Loups – parcelle D 836 sur la commune de Saint Leger de Peyre



Prise de vue Google Dernière modification : 17 décembre 2015



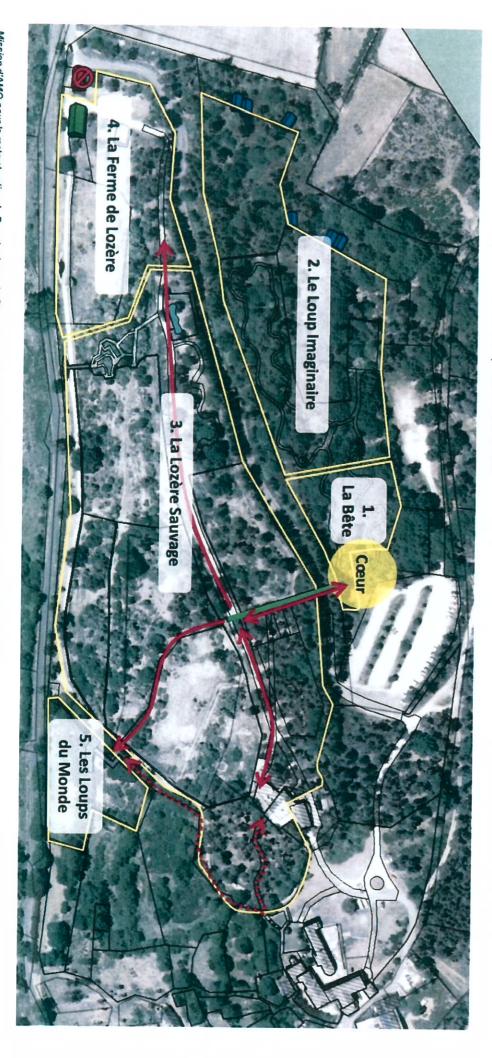
<u>Plan général de situation parc à Loups du Gévaudan</u>



L'organisation spatiale générale – extension du parc

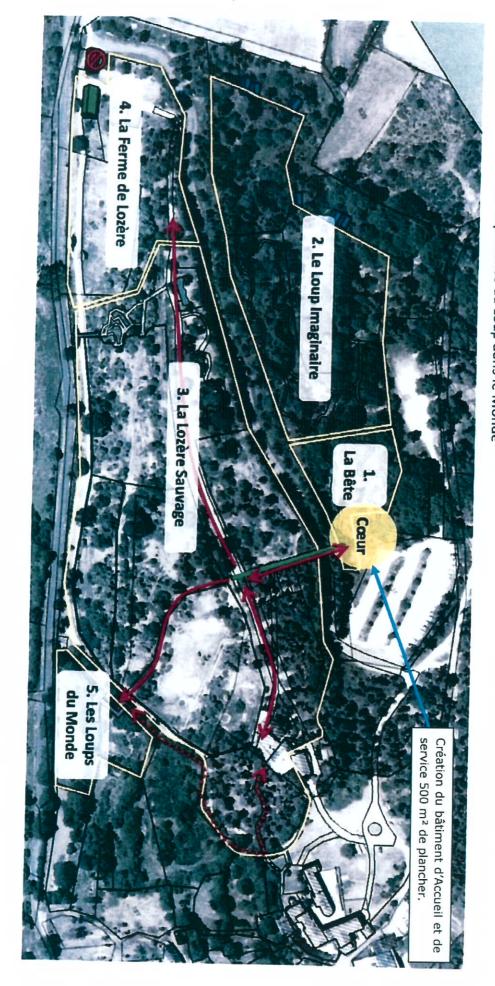
Le projet est organisé en zones thématiques :

- Une zone de mise en condition sur la thème de la Bête (extension)
- Une zone dédiée à la relation Homme / Loup dans l'imaginaire (extension)
- Une grande zone centrale sur le thème de la Lozère Sauvage (sur le parc historique)
- La création d'une zone récréative « ferme » traitant la problématique de cohabitation Homme / Loup
- Une zone ouvrant sur la présence du Loup dans le Monde



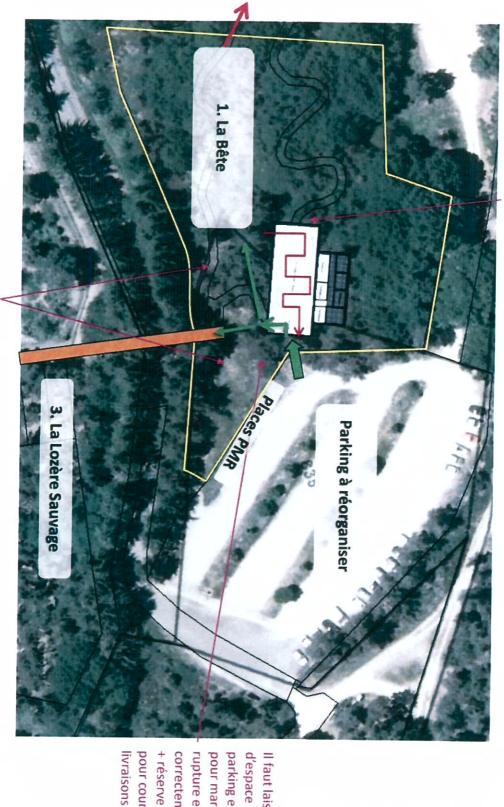
Le projet est organisé en zones thématiques :

- Une zone de mise en condition sur la thème de la Bête (extension)
- Une zone dédiée à la relation Homme / Loup dans l'imaginaire (extension)
- Une grande zone centrale sur le thème de la Lozère Sauvage (sur le parc historique)
- Une zone ouvrant sur la présence du Loup dans le Monde La création d'une zone récréative « ferme » traitant la problématique de cohabitation Homme / Loup



Création d'un bâtiment d'accueil

Le poste d'encaissement du snack / point chaud doit être proche de l'accès terrasse / aire de jeux



2. Le Loup lmaginaire

Il faut laisser assez d'espace entre la route et le bâtiment pour permettre la libre circulation des visiteurs

> Il faut laisser assez d'espace entre le parking et l'entrée pour marquer la rupture et accueillir correctement les flux + réserve d'espace pour cour de service /